

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq le 13 mai à 20 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'ISSANS, sous la présidence de Monsieur Gaston CHENU, Maire.

**Étaient présents** : tous les Conseillers sauf Madame BELIN et Monsieur LEDEE.

**Procuration(s)** : Madame BELIN à Madame LANGLOIS. Monsieur LEDEE à Monsieur WITTMER.

Madame BEFFY a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**Le Maire, ayant constaté que le quorum est atteint, déclare la séance ouverte.**

### **Approbation du compte rendu de la séance précédente**

Approuvé à l'unanimité.

### **Travaux forestiers**

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité décide :

- de valider les travaux de priorité 1 ;
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les pièces afférentes.

### **Subventions**

Pas de subvention accordée.

### **Motion pour le maintien du site du Mittan**

Le Conseil approuve à l'unanimité la motion de demande de maintien du site du Mittan.

### **Achat de terrain**

Après délibération le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette proposition.

### **Rectification de la délibération d'affectation de résultat du lotissement**

L'assemblée délibérante valide la rectification.

### **Questions diverses**

- Un devis va être demandé pour la mise en place de bordures au rond-point du lotissement.
- Le projet de vidéo protection suit son cours.
- Suite à une demande, le Conseil Municipal attribue le 2<sup>e</sup> quartier chemin de la forêt.

Fait à ISSANS le 14 mai 2025

Le Maire  
Gaston CHENU

